



39

mai 2000

DIVERSITÉ PERSISTANTE DES CONDUITES DE RECHERCHE D'EMPLOI

Pour sa recherche, le demandeur d'emploi dépend d'abord d'un environnement qui peut être, selon les cas, richement ou faiblement doté. L'inégalité des ressources est autant liée à la localisation géographique qu'aux réseaux qui sont plus puissants pour les postes qualifiés. L'évolution des politiques de l'emploi vers plus de local et de suivi individuel n'influençait finalement qu'une minorité de chômeurs de longue durée, ces dernières années. Quand le chômage se prolonge, quatre demandeurs d'emploi sur dix privilégient un seul type de recherche d'emploi. Un quart des chômeurs ne recourent qu'aux candidatures spontanées ce qui est, pour beaucoup d'entre eux, signe de découragement.

En fonction de quels facteurs les chômeurs orientent-ils leurs conduites de recherche d'emploi ? Une étude longitudinale (cf. encadré) permet de les comprendre. Le chômeur est confronté d'abord au volume et à la nature des offres d'emploi, mais aussi à l'intensité de la concurrence parmi les demandeurs d'emploi ayant des profils proches du sien. Il peut alors élargir le champ géographique de sa recherche ou tenter de se reconvertir vers des métiers plus « porteurs ». Mais il doit tenir compte aussi des difficultés de la rencontre et de l'ajustement entre offres et de-

Présentation de l'enquête

En 1996, la DARES a lancé une enquête sur les *Trajectoires des demandeurs d'emploi et le marché local du travail* (TDE-MLT). Elle porte sur une cohorte de personnes âgées de 16 à 55 ans qui se sont inscrites à l'ANPE en catégorie 1, 2 ou 3 au cours du deuxième trimestre 1995 et qui résidaient dans l'une des huit zones d'emploi suivantes :
Région Ile-de-France : zones de Cergy Pontoise, de Mantes-La-Jolie, de Poissy-Les Mureaux.
Région Nord-Pas-de-Calais : zones de Lens-Hénin et de Roubaix-Tourcoing.
Région PACA : zones d'Aix-en-Provence, de l'Étang de Berre et de Marseille-Aubagne.
Trois interrogations ont été réalisées : la première, en face-à-

face, a eu lieu entre janvier et mars 1996, soit entre sept et onze mois après l'inscription à l'ANPE. Les interrogations suivantes ont été effectuées par téléphone (ou en face à face pour les personnes n'ayant pas de téléphone) début 1997, puis début 1998, soit en moyenne 33 mois après l'inscription à l'ANPE pour la dernière. 8125 personnes ont répondu à la première interrogation (environ 2700 par région) et, parmi elles, 6480 ont répondu à la seconde interrogation et 5262 à la troisième. La DARES a confié au Centre d'études de l'emploi l'exploitation de la partie des questionnaires qui portait sur les pratiques de recherche d'emploi.

mandes sur les marchés du travail. L'intermédiation nécessaire entre elles est relativement faible en France (Bessy, Eymard-Duvernay, dir. 1997), ce qui génère de nombreuses conséquences négatives : incertitudes, absence de dynamique d'apprentissage, situations d'injustice, etc.



S'APPUYER SUR SON ENVIRONNEMENT

La plupart des demandeurs d'emploi ont peu d'occasions de faire valoir leurs qualités au cours d'entretiens avec des employeurs. Il est encore plus rare qu'ils puissent exercer un choix entre plusieurs propositions d'emploi simultanées (Simonin, 2000). Aussi, ils utilisent tous les moyens susceptibles à leurs yeux de faciliter un contact direct avec un employeur potentiel, sans définir au préalable d'exigences fortes sur les types d'emploi qu'ils sont prêts à accepter. Tous les demandeurs n'ont pas la possibilité de mobiliser l'ensemble des moyens existants et aucune méthode ne semble être perçue *a priori* comme plus efficace.

C'est pourquoi les modes de recherche se révèlent très divers. Les candidatures spontanées et les petites annonces peuvent servir d'appui à la construction d'une stratégie autonome de recherche. Mais la plupart du temps, le demandeur d'emploi dépend fortement de son environnement :

- les organismes spécialisés dans l'intervention sur le marché du travail (ANPE, APEC, agences d'intérim, cabinets de recrutement) ;

- les institutions locales dont la vocation première n'est pas d'agir sur le marché du travail mais qui sont amenées à le faire compte tenu de la demande sociale (mairies, associations du champ social, organismes consulaires) ;

- l'entourage (la famille, les amis, les relations professionnelles qu'il a pu conserver).



L'INÉGALITÉ DES RES-SOURCES MOBILISABLES

Les premiers mois de recherche après l'inscription à l'ANPE font apparaître des inégalités manifestes dans la capacité des personnes à mobiliser cet environnement. Les cadres, en particulier, peuvent s'appuyer à la fois sur leur entourage et sur des intermédiaires spécialisés dans leur placement : APEC et cabinets de recrutement. Une partie des ouvriers privilégie le recours aux sociétés d'intérim. Les jeunes peu diplômés s'adressent souvent aux missions locales.

À l'inverse, les employés de commerce ou des services, faute de pouvoir recourir à des institutions spécialisées dans leur placement ou à leur entourage, utilisent seulement les moyens les plus courants : petites annonces, candidatures spontanées. Enfin, le recours à l'ANPE, également très fréquent, ne permet pas à lui seul de caractériser une logique de recherche et semble se combiner indifféremment avec l'ensemble des autres moyens.

La localisation géographique explique aussi les différences

constatées dans les modes de recherche. Le principal facteur de différenciation tient, comme on pouvait s'y attendre, aux modes de recrutement adoptés par les grandes entreprises locales et plus précisément à la place de l'intérim (essentielle à Roubaix - Tourcoing et marginale à Marseille - Aubagne par exemple). Mais le recours fréquent à l'entourage dans les bassins de Provence - Alpes - Côte-d'Azur, alors qu'il est rare dans ceux du Nord-Pas-de-Calais semble relever plutôt des contextes sociaux et des conséquences des formes contrastées prises par la crise de l'emploi dans ces deux régions. Avec la fermeture des usines et la destruction des réseaux traditionnels d'insertion professionnelle, l'enracinement familial n'est plus perçu par les chômeurs des bassins ouvriers du Nord-Pas-de-Calais comme un facteur susceptible de leur faciliter l'accès à l'emploi.



UNE MINORITÉ ONT RECOURS AUX ORGANISMES D'INSERTION

La persistance du chômage n'amène pas les chômeurs à bouleverser leurs méthodes de recherche. C'est ce qu'enseigne l'analyse de l'évolution des pratiques des demandeurs qui n'ont pas réussi à se stabiliser dans l'emploi au cours des trois années suivant leur inscription à l'ANPE¹.

Pourtant, les innovations dans la politique de l'emploi en direction des publics «menacés d'exclusion» ont beaucoup reposé au cours de ces dernières années sur les initiatives

locales et sur le développement de nouveaux modes de coordination entre acteurs locaux², destinés à proposer des «parcours d'insertion» visant à faciliter le retour à l'emploi.

Les monographies territoriales réalisées parallèlement à cette enquête (*Travail et Emploi*, n°81) ont rendu compte des logiques d'action des diverses institutions intervenant sur un même territoire, et notamment des partages des rôles et des publics qui tendent à s'organiser entre les opérateurs, mais aussi de la concurrence qui s'exerce entre eux pour se positionner auprès des employeurs ou pour «capter» certaines catégories de publics.

En se référant à ces orientations de la politique de l'emploi, on aurait pu penser que les personnes qui n'arrivaient pas à sortir du chômage étaient de plus en plus amenées, au fil du temps, à s'appuyer sur les organismes spécialisés dans le traitement des situations les plus difficiles. Or cette hypothèse n'est pas vérifiée par les résultats de l'enquête. Si, pour chacune des trois vagues, on fait la somme des réponses évoquant les mairies, les PAIO, les associations, les organismes de formation ou encore «d'autres moyens non codés», les résultats apparaissent très proches d'une vague à l'autre.

Le mouvement vers les institutions spécialisées dans l'insertion est perceptible, mais seulement chez une partie très minoritaire des personnes enquêtées (11% de l'ensemble). Cette catégorie de chômeurs s'avère aussi assez différente du reste de la population touchée durablement par le chômage :

beaucoup plus de jeunes ayant très peu d'expérience professionnelle et un niveau de formation assez faible, plus de femmes, plus d'habitants des bassins du Nord-Pas-de-Calais. (Tableau, classe 1), plus de personnes restant toujours au chômage durant cette période, sans aucun accès à l'emploi.



DES MODES DE RECHERCHE DE PLUS EN PLUS CONTRASTÉS AVEC LE TEMPS

Pour la majorité des chômeurs (les 89% qui n'ont pas un recours croissant aux dispositifs d'insertion), les différences entre pratiques se durcissent dans le temps selon les catégories.

40% des chômeurs (classes 2 à 5 du tableau), dès la première vague d'enquête, privilégient un moyen de recherche (intérim ou réseaux personnels ou candidatures spontanées). Par la suite, ils focalisent encore plus leurs pratiques de recherche sur ce moyen, au détriment des autres, en général de moins en moins utilisés.

Les cadres et les plus de 40 ans sont surreprésentés parmi ceux qui privilégient les réseaux personnels et, à un moindre degré, les candidatures spontanées. De même, le recours croissant aux sociétés d'intérim est très lié à un profil type : homme de moins de 25 ans, ouvrier, travaillant dans les bassins d'emploi où l'intérim est répandu, ayant déjà dans un passé récent connu de courtes périodes de chômage.

Une personne sur six (classe 6 du tableau) opte pour des pratiques marquées par le recours presque systématique aux petites annonces et à l'ANPE, combiné à d'autres moyens. Ces pratiques sont très stables au cours du temps. Elles concernent plutôt des femmes, recherchant des postes d'employé administratif ou de services.

À l'opposé, 7% des enquêtés déclarent des pratiques très instables (classe 7 du tableau). Les femmes, employées de services, n'arrivant pas du tout à sortir du chômage sont bien représentées dans cette classe.

Enfin, un quart des chômeurs ont recours à des moyens diversifiés et nombreux au début, qu'ils abandonnent très largement ensuite pour ne plus guère utiliser que les candidatures spontanées (classe 8 du tableau). Cette évolution est, pour beaucoup, un signe de découragement : 45% d'entre eux (contre 34% en moyenne dans les autres classes) estiment à la dernière enquête que ni leur entourage ni les institutions ne peuvent leur apporter de l'aide pour trouver un emploi. Cette population ne se caractérise par aucun trait marquant, si ce n'est qu'elle ne comprend presque aucun cadre et que les employés dans le commerce sont plus nombreux.

Bernard Simonin

Les exploitations statistiques ont été réalisées par Jean-Sébastien Coiffet sous la direction scientifique de Bernard Gomel

NOTES

1. Cette analyse porte sur les demandeurs d'emplois qui n'ont jamais réussi à trouver un emploi ou ont alterné courte période d'emploi et période chômage.

TABLEAU

Classification des pratiques de recherche d'emploi et de leurs évolutions pour les personnes ayant connu des périodes de chômage pendant chacune des trois années suivant leur inscription à l'ANPE*

Classe (intitulé)	Part (%)	Utilisation des moyens	Population sur représentée	Population sous représentée
1 Institutions locales et ANPE	11	Focalisation croissante sur les institutions locales, recours toujours fréquent à l'ANPE, utilisation de plus en plus faible des autres moyens	sortant de l'enseignement secondaire (4), <25 ans (3), femmes (2), Lens-Liévin (2)	Professions intermédiaires (5), cadres (4), ouvriers qualifiés (3), employés de commerce (3), courtes périodes de chômage par le passé (4), hommes (2)
2 Évolution vers réseaux personnels	9	Moyens multiples au début, usage grandissant des réseaux personnels, baisse du recours aux autres moyens, en particulier à l'ANPE	Cadres (4), professions intermédiaires (2), >40 ans (2)	Pas d'expérience professionnelle (5), moins de 25 ans (3), sortant de l'enseignement secondaire (2), Lens-Liévin (2)
3 Uniquement réseaux personnels	5	Focalisation dès le début sur les réseaux personnels, avec une faible utilisation des autres moyens	Cadres (5), >40 ans (5), Zones de Provence-Alpes-Côte d'Azur (3), emploi stable auparavant (3)	Zones de Nord-Pas-de-Calais (4), Mantes-la-Jolie (4), chômage récent (4), <25 ans (3), employés de commerce (3)
4 Candidatures spontanées	17	Utilisation toujours dominante des candidatures spontanées avec une utilisation de plus en plus faible des autres moyens	Cadres (3)	Mantes-la-Jolie (3)
5 Intérim	10	Focalisation croissante sur l'intérim, abandon progressif des autres moyens sauf l'ANPE	Hommes (5), Roubaix-Tourcoing (5), ouvriers (4), courtes périodes de chômage récemment (3), moins de 25 ans (2)	Zones de Provence-Alpes-Côte d'Azur (5), femmes (5), professions intermédiaires (5), employés (4), >40 ans (4)
6 Beaucoup de moyens classiques	16	Beaucoup de moyens cités à chaque enquête, recours presque systématique à l'ANPE et aux petites annonces	employés administratifs (2),	Cadres (5), Ouvriers non qualifiés (2), Lens-Liévin (2).
7 Pratiques très instables	7	Faible nombre de moyens cités et modifications considérables des réponses d'une période à l'autre	Employés dans les services (3),	Ouvriers (3)
8 Abandon progressif des moyens initiaux, sauf les candidatures spontanées	25	Moyens multiples au début, baisse très forte de l'utilisation de tous les moyens, sauf des candidatures spontanées de plus en plus utilisées	Employés de commerce (2)	Cadres (5)

2. Insertion par l'activité économique, groupements d'employeurs. PLIE, PDI, TRACE, Plans d'action locaux, etc.

*Le calcul des populations sur-représentées ou sous-représentées dans chaque classe a été fait par la méthode des risques relatifs d'appartenance (programme SAS des risques relatifs par rapport au complémentaire). Les chiffres entre parenthèses signalent le niveau de significativité du résultat le niveau 5 étant le plus élevé. Les niveaux de significativité assez faibles (1) n'ont pas été repris dans ce tableau.

RÉFÉRENCES

Bessy C., Eymard-Duvernay F. (dir.), 1997, «Les intermédiaires du marché du travail», Paris, PUF, Centre d'Études de l'Emploi.

Simonin B., 2000, «Rechercher un emploi quand on est au chômage», *Premières Synthèses 2000.04 n°16.1 DARES*

Benarrosh Y., 2000, «Tri des chômeurs : le nécessaire consensus des acteurs de l'emploi», *Travail et Emploi n°81*

Delfini C., Demazière D., 2000, «Le traitement de l'offre d'emploi à l'ANPE : diversité des logiques d'intermédiation», *Travail et Emploi n°81*

Legay A., Monchatre S., 2000, «L'ANPE à l'épreuve du local», *Travail et Emploi n°81*

CENTRE D'ETUDES DE L'EMPLOI

29, promenade Michel Simon
93166 Noisy-le-Grand Cedex
Téléphone : 01 45 92 68 00
Télécopie : 01 49 31 02 44
Mél : cee@cee.enpc.fr

Directeur de publication : A. Fouquet
Responsable édition et presse : P. Boisard
Rédacteur en chef : J.-C. Barbier
Maquette : M. Ferré
Imprimerie : Louis-Jean
C.P.A.P. : 3070 ADEP
Dépôt légal : -mai 2000